

en faire d'autres les années suivantes, Monsieur George Allsopp permit par un écrit en date du 25 novembre 1796, aux habitants de la paroisse alors occupés de la réparation de leur église, de prendre sur la seigneurie de Jacques Cartier, le bois de pin nécessaire pour former 500 planches qu'il leur donnait gratuitement.

Vers le temps où ces choses se passaient, le village de Terrebonne commençait à s'établir. La route qui y conduisait ne fut néanmoins verbalisée qu'en 1800, par M. Taschereau (1).

Le 25 juin 1798, Monseigneur Pierre Denaud, l'année qui suivait son entrée au siège épiscopal de Québec, passa en visite au Cap-Santé, où il donna la confirmation. Les comptes des années précédentes furent alloués, ainsi que l'emploi des deniers de l'église aux réparations de la dite église, ou la permission accordée par monseigneur Hubert, de prendre sur le coffre de la fabrique pour ces réparations. La même année, il fut encore fait de grandes et nouvelles réparations à l'église.

Dans le mois suivant de la visite de Monseigneur, le 1er juillet 1798, il y eut une assemblée générale de la paroisse, où il fut résolu à la majorité des voix, et conformément aux ordres de Monseigneur dans sa visite, que l'on ferait une allonge au presbytère, au sud-ouest, de 30 pieds sur 30 de dedans en dedans, que l'on réparerait en plein l'ancien presbytère qui, le nouveau bâti, se trouverait de plein droit à l'usage de Messieurs les curés et à celui des habitants pour leur servir de salles communes, l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes.

Il y eût sans doute une majorité en faveur de la nouvelle bâtisse, sans quoi elle n'aurait pas eu lieu mais bien loin que cette majorité qui ne l'emportait que de bien peu sur le nombre de ceux qui étaient opposés à la bâtisse nouvelle, réunit les esprits, elle ne fit que les aigrir et donner occasion à des troubles et à des divisions dont la paroisse s'est ressentie longtemps, et dont M. Dubord a pu et dû goûter les amertumes ; mais son caractère inflexible a pu aussi beaucoup les diminuer pour lui. Il fallut cependant employer les moyens établis par la loi civile pour obliger les opposants à contribuer aux frais du nouveau presbytère, il fallut faire une répartition. Enfin, le nouveau presbytère fut achevé, en 1800. M. Dubord s'y logea à la fin

(1) Le village de Terrebonne est aujourd'hui enclavé dans la paroisse de Ste-Jeanne de Neuville.  
(L'abbé D. G.)